

Juillet

Le 2 : Nickel

Maintenance de l'usine de Vale NC et de l'unité de préparation du minerai. La production est temporairement stoppée.

Le 11 : Nickel

Le conseil d'administration de la SLN valide les modalités de financements exceptionnels de la société pour traverser la crise. Le montant global du prêt s'élève à 62,7 milliards de F.CFP. Le groupe Eramet participera à hauteur de 38,8 milliards de F.CFP et l'Agence des Participations de l'Etat (APE) à hauteur de 23,9 milliards de F.CFP.

Le 28 : Nickel

Le conseil d'administration du groupe valide, en plus des deux prêts consentis à la SLN par Eramet et l'Etat, l'apport en fonds propres des deux principaux actionnaires pour un montant de 11,9 milliards de F.CFP.

Nickel

Le Congrès valide la délibération qui modifie le champ d'intervention du Fonds nickel en période de crise. Le seuil d'éligibilité des entreprises pour la prise en charge partielle des cotisations patronales est relevé de 500 salariés à 750 salariés. La NMC pourra désormais bénéficier de ce fonds.

Août

Le 9 : Nickel

L'atelier Bessemer de la SLN, spécialisé dans la fabrication de la matte, ferme ses portes. Cette fermeture fait suite à la décision d'Eramet de stopper la production de matte, et de la remplacer par des ferronickels complémentaires.

Le 11 : Aménagement du territoire

Le Congrès adopte le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, prévu à l'article 211 de la loi organique du 19 mars 1999.

Le 19 : Nickel

La province Nord adopte un projet de délibération visant à aider financièrement la SMSP, qui subit les effets néfastes de la dégradation du marché de nickel.

Septembre

Le 1^{er} : Fiscalité

Le Congrès vote le projet de loi sur la TGC et celui sur la compétitivité. Cette loi vient réformer en profondeur la fiscalité indirecte en Nouvelle-Calédonie, par l'instauration de la TGC, qui va remplacer, au 1^{er} juillet 2018, sept taxes et contributions existantes (TGI, TBI, TP, TFA, TSS, THN, ainsi qu'une partie de la patente).

Le 10 : Coopération

La Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande signent un accord de coopération qui porte sur divers secteurs : économie - commerce, santé, université, tourisme, normes phytosanitaires et de construction, et sport.

Le 12 : Coopération

Le forum des îles du Pacifique accepte que la Nouvelle-Calédonie siège dans cette instance en tant que membre à part entière.



Septembre

Le 12 : Transport

Le président du gouvernement signe avec plusieurs partenaires (Air Calédonie, Air Calédonie international, Air Loyauté, la Chambre de commerce et d'industrie, NC Covoiturage, Syndicat mixte de transport interurbain, Syndicat mixte des transports urbains et Sudiles) une convention visant à créer une centrale de mobilité. Il s'agira d'une plateforme sur laquelle seront agrégées et mutualisées les informations concernant les différents modes de transport sur le territoire. Elle devrait permettre la mise en place d'une billetterie et d'une tarification unique.

Le 13 : Energie

Le gouvernement valide le schéma de transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie et la programmation pluriannuelle d'investissement visant à améliorer l'indépendance énergétique du territoire.

Le 14 : Transport

Un nouveau réseau de transport, du réseau de bus interurbain RAI, est mis en service à Lifou.

Le 28 : Emploi

Le gouvernement adopte les délibérations et les arrêtés qui accompagneront le plan d'urgence local de soutien à l'emploi (PULSE).

Le 29 : Nickel

Suite à l'annonce d'un projet de réduction des effectifs par la direction de KNS, le comité d'entreprise mandate deux cabinets pour mener des expertises.

